

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130627-2013_B317-DE
Date de télétransmission : 08/07/2013
Date de réception préfecture : 08/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B317

OBJET : Politique culturelle - Approbation des conventions de partenariat avec les communes de Lambesc, les Pennes Mirabeau, Rognes, la Roque d'Anthéron et « ActuSF » pour le Festival de l'imaginaire 2013, cinquième édition du 15 au 20 octobre 2013

Le 27 juin 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 21 juin 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danièle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron -

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BOYER Michel – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à MARTIN Régis – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri -

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles –

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 27 JUIN 2013

Rapporteur: Jean BONFILLON

Thématique : Politique culturelle

Objet : Approbation des conventions de partenariat avec les communes de Lambesc, les Pennes Mirabeau, Rognes, la Roque d'Anthéron et « ActuSF » pour le Festival de l'imaginaire 2013, cinquième édition du 15 au 20 octobre 2013

Décision du bureau

Mes Chers Collègues,

Afin d'organiser la 5^{ème} édition du Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui se déroulera du 15 au 20 octobre 2013, il est nécessaire de conclure des conventions de partenariat avec les communes de Lambesc, des Pennes-Mirabeau, la Roque d'Anthéron, de Rognes et avec « ActuSF », site d'information en ligne sur les Littératures de l'Imaginaire. La participation financière de la Communauté du Pays d'Aix s'élève à 15 824 € TTC pour cette opération (hors frais de distribution des supports de communication), celle de la ville de Lambesc à 16 957 €, de la ville des Pennes Mirabeau à 5 900 €, celle de la Roque d'Anthéron à 1 350 € et de la commune de Rognes à 1 900 € :
pour un budget total de **41 931 € TTC**.

Exposé des motifs :

1-Organisation du Festival

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la Lecture Publique, la Communauté du Pays d'Aix a développé depuis 2006 plusieurs actions de « Lectures/Rencontres » avec notamment « Commun'Auteurs » et « Une semaine avec... », opérations qui en 2012 ont concerné 22 médiathèques municipales du Pays d'Aix et plus de 3 000 jeunes lecteurs entre autres publics.

La mission « Lecture Publique » de la CPA co-organise également des rencontres littéraires à vocation communautaire, comme la « Journée du livre de Préhistoire » à Simiane qui rayonne sur les communes voisines.

Sur la base de ces expériences, depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix soutient avec les communes de Lambesc et de Rognes, le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui attire non seulement le jeune public mais également un grand nombre d'adolescents, de jeunes adultes et de lecteurs adultes.

Depuis 2010, la commune des Pennes-Mirabeau au travers de sa médiathèque et de l'association « Les Amis des Arts » a souhaité s'associer à cette manifestation.

Cette année, la commune de la Roque d'Anthéron rejoint le dispositif au titre des animations scolaires.

Cette nouvelle édition se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013**.

Ce Festival est construit autour de trois temps forts :

- Des animations scolaires dans les médiathèques et les écoles des communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU et de ROGNES, entre le mardi 15 et le vendredi 18 octobre 2013;
- Le Salon à LAMBESC, les samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013.
- Des événements musicaux, théâtraux et littéraires aux Pennes – Mirabeau et à Lambesc.

Tant pour la jeunesse que pour les autres publics, les auteurs invités ont été choisis par les bibliothécaires des Communes de LAMBESC, de ROGNES, de la ROQUE D'ANTHERON et des PENNES-MIRABEAU.

Enfin, la Librairie de Provence d'Aix-en-Provence, partenaire du Festival invite à ses frais un auteur de bandes dessinées.

En 2013, le renouvellement du partenariat avec le site internet « ActuSF », fréquenté par 20 000 visiteurs par mois, et fort de plus de 4 000 abonnés à sa newsletter, contribuera à soutenir fortement la communication faite autour de cet événement, à une échelle nationale.

Le programme général du festival est annexé à la présente délibération et fait partie intégrante des conventions de partenariat.

2- Partenariats financiers

Au travers de la mission Lecture Publique, la CPA est co-organisateur du festival et à ce titre elle prend en charge une partie du financement du Festival.

Tous les intervenants ont été choisis collégalement par les représentants des 4 communes et de la CPA pour la qualité de leurs ouvrages, destinés à la jeunesse. Ils sont payés à la journée, aux tarifs fixés par l'organisme professionnel de référence, La Charte des Auteurs et Illustrateurs jeunesse, organisme reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Leurs prestations et leurs frais leur sont acquittés individuellement sur factures.

PARTICIPATION CPA

- les animations jeunesse sur les Communes de LAMBESC, ROGNES, la ROQUE d'ANTHERON et les PENNES MIRABEAU

animations jeunesse par les 5 auteurs

| | |
|------------------------------|--------------------|
| <i>Sylvie Molinari</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>Bruno de Saint-Chamat</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>JeanLuc Marcastel</i> | <i>814€ TTC</i> |
| <i>Fabien Fernandez</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>Laurent André</i> | <i>1 221 € TTC</i> |

soit 5 698 € TTC

frais et défraiements des 5 auteurs jeunesse

soit 800 € TTC

Les ateliers d'écriture à la médiathèque de Lambesc

soit 1 500 € TTC

Soit 7 998 € TTC

- Les prestations d'auteurs sur le Salon de Lambesc et leurs frais de déplacement

| | |
|--|-------------------|
| <i>Ateliers d'illustration de G. Francescano</i> | <i>1 500 €TTC</i> |
| <i>Stéphane Manfredo</i> | <i>406 €TTC</i> |
| <i>Charlotte Bousquet</i> | <i>556 €TTC</i> |
| <i>Auteurs Netscripteurs</i> | <i>426 €TTC</i> |
| <i>Auteurs Sombres Rets</i> | <i>882 €TTC</i> |
| <i>Auteur Actu SF Karim Berrouka</i> | <i>556 €TTC</i> |

Soit 4 326 € TTC

- la communication de toute l'opération sur les Communes de LAMBESC, la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et les PENNES-MIRABEAU

Création de l'affiche par Fabien Fernandez 1 500 € TTC

Impression des supports 2 000 € TTC

soit 3 500 € TTC

Hors coût de réalisation en interne des supports et de leur distribution.

Total : 15 824 € TTC

Le Budget Prévisionnel général du festival est annexé à la présente délibération et fait partie intégrante des conventions de partenariat.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU la délibération 2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau et notamment pour approuver les contrats et conventions,

VU l'avis de la commission culture du 12 juin 2013 ;

Dispositif :

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les conventions de partenariat annexées entre la CPA, les communes de Rognes, des Pennes-Mirabeau, Lambesc, La Roque d'Anthéron et le site d'information ActuSF ;
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à signer les conventions annexées et tous les documents afférents.
- **DIRE QUE** les dépenses s'élevant à 15 824 € pour la Communauté du Pays d'Aix seront imputées en section de fonctionnement sur la ligne de crédit 10 442 en 33-6228 qui présente les disponibilités nécessaires.

CONVENTION DE PARTENARIAT
Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix
« Autres Mondes » 2012

Entre d'une part :

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX

Dont le siège est sise, CS 40868 – 13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Représentée par Madame Maryse Joissains Masini, son Président, dûment habilité aux fins présentes par une délibération du Bureau Communautaire du 6 juin 2013.

Ci-après désignée CPA

Et d'autre part :

« ActuSF »

Dont le siège est situé 34, Avenue des Bernardines – 73000 Chambéry

Représenté par **Jérôme Vincent**, responsable du site

Ci-après désigné « ActuSF ».

IL EST RAPPELE CE QUI SUIT :

« ActuSF » souhaite s'associer à la valorisation du Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix « Autres Mondes » qui se déroulera du mardi 15 au 20 octobre 2013.

IL A DONC ETE CONVENU :

1) PRESTATIONS

1.1 La CPA s'engage à :

Mettre en avant les éditions Actusf sur le Festival avec :

- une vente par le libraire partenaire du festival des ouvrages Actusf,
- un stand Actusf à leurs couleurs,
- l'invitation sur le salon à Lambesc du vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2013 d'un auteur choisi par Actu SF qui sera mis en valeur dans une rencontre filmée,
- un lien vers Actusf sur le site internet du Festival de l'Imaginaire et sur celui de la CPA.

1.2 « ActuSF » s'engage à :

Donner de la visibilité pour le festival sur ses sites avec :

- Retransmission des informations en amont sur le site ;
- Interview en amont des responsables ;
- La "Une" de son site consacrée au festival le week-end du salon ;
- Annonce de la présence d'Actusf sur place, sur les sites Actusf.com et editions-actusf.com et dans la newsletter d'Actusf (+ de 3 000 abonnés) ;
- Couverture du salon avec photos, interviews, enregistrements des conférences et mise en ligne de l'ensemble sur Actusf (les conférences seront disponibles dans des pages aux couleurs du salon).

2) RESILIATION

L'inexécution d'une clause quelconque du présent contrat entraînera de plein droit sa résiliation aux torts de la partie défaillante, après mise en demeure par l'autre partie d'exécuter son obligation et restée sans effet.

3) LITIGES

Tout litige auquel le présent contrat pourrait donner lieu, notamment quant à son interprétation, son exécution, sa résiliation ou ses suites, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du Tribunal Administratif d'Aix-en-Provence.

4) DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est régi par le droit français

Fait à Aix-en-Provence, le 22 juin 2013, en 2 exemplaires originaux

Pour « ActuSF »

Pour la CPA

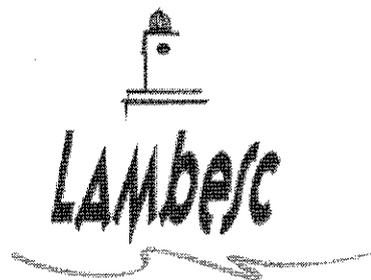
Monsieur Jérôme VINCENT

Madame Maryse Joissains Masini

Application de la
délibération n°
Bureau du

Responsable du site

Président



**Convention de partenariat pour le
5° Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix
« Autres Mondes » 2013**

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse Joissains Masini, son Président, dûment habilité aux fins présentes par une délibération du Bureau Communautaire du 27 juin 2013

D'une part,

Et

La Commune de LAMBESC

représentée par son Maire, Monsieur Jacques BUCKI, dûment habilité à signer la présente Convention par délibération du Conseil municipal

D'autre part.

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la Lecture Publique, la Communauté du Pays d'Aix a développé plusieurs actions de « LECTURE/RENCONTRE » avec notamment « Commun'Auteurs » et « Une semaine avec... », opérations qui concernent une vingtaine de médiathèques municipales du Pays d'Aix depuis 2006.

Par la mission « Lecture Publique », la CPA co-organise également des rencontres littéraires à vocation communautaire, comme la « Journée du livre de Préhistoire » à SIMIANE qui retentit sur les communes voisines.

Forte de ces expériences la Communauté du Pays d'Aix a souhaité mettre en œuvre avec plusieurs communes, un Salon qui attire non seulement le jeune public mais également le plus grand nombre de lecteurs possible.

Sur la base de ces expériences, depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix a mis en œuvre avec les communes de Lambesc et de Rognes, le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui attire non seulement le jeune public mais également un grand nombre de lecteurs adultes.

Comme depuis 2010, la médiathèque des Pennes-Mirabeau a souhaité s'associer à l'édition 2013.

Sur cette cinquième édition, et suivant une volonté exprimée depuis plusieurs mois déjà, la commune de la Roque d'Anthéron rejoint le dispositif, en particulier au niveau des rencontres réservées aux scolaires.

Cette cinquième édition se déroulera du mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013.

Ce Festival est construit sur plusieurs temps forts :

- Les animations scolaires et adultes dans les médiathèques des communes de Lambesc, les Pennes-Mirabeau, La Roque d'Anthéron et Rognes, entre le mardi 15 et le vendredi 18 octobre 2013 ; Autour du livre et plus largement des créativité inspirées des littératures de l'Imaginaire.
- Avec en amont, un atelier d'écriture de six séances, animé à la médiathèque de Lambesc par Stéphane Manfredo, spécialiste des Littératures de Genre et formateur professionnel (de Février à octobre 2013)
- Le Salon à Lambesc, les samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013.
- Des événements musicaux, théâtraux et littéraires sur les 4 communes.

Le Salon sera officiellement inauguré à Lambesc le samedi 19 octobre 2013 à 12h00.

Tant pour la jeunesse que pour les autres publics, les auteurs invités ont été choisis par les bibliothécaires des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES, en liaison avec la mission Lecture publique de la Direction de la Culture de la C.P.A.

Ainsi, **pour la jeunesse comme pour le public adulte**, Fabien Fernandez, Gilles Francescano, Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat, et Laurent André dit Laurand sont invités pour rencontrer les classes et les lecteurs sur les communes en amont du salon.

Pour les adultes, d'autres auteurs sont attendus en plus de ceux mentionnés ci-dessus sur le salon : Karin Berrouka, Charlotte Bousquet, Christophe Desmartis, Laurent Gidon, Jérôme Vincent

En BD : French geek movement

Sombres Rets

Ainsi que les éditeurs : Actu SF, Netscripteurs, Sombres Rets

Certains invités sont encore sous réserve et d'autres peuvent encore venir les rejoindre en fonction de la pertinence de leur invitation.

Enfin, la Librairie de Provence à Aix-en-Provence, partenaire du festival, invite à ses frais un auteur de BD sur le salon.

Le programme prévisionnel est annexé à la présente.

Article 1– Objet de la convention

*La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de partenariat avec la ville de Lambesc du « **Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix** » qui se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013** sur le territoire des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES.*

Une convention est conclue également entre la Communauté et les Communes de la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et des PENNES-MIRABEAU.

Article 2 – Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2013.

Elle prendra effet, après son approbation par les instances délibérantes de chacune des collectivités, dès sa signature et sa notification.

Article 3 – Comité de pilotage

Il est constitué un comité de pilotage, présidé par Le Vice-président délégué à la Politique et Equipements Culturels de la Communauté et composé des maires et élus désignés des Communes de Lambesc et de Rognes.

Ce Comité de pilotage sera appelé à valider l'ensemble du dispositif préparé par les membres du Comité technique.

Article 4 – Comité technique

Le Comité technique est composé du chargé de mission Lecture Publique de la CPA, des responsables des services Culture des Communes de LAMBESC et de ROGNES, des bibliothécaires de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU et de ROGNES, des responsables des rayons Science-Fiction / Imaginaire, Jeunesse et de l'Organisation des Salons de la Librairie de Provence à Aix-en-Provence.

Autant que de besoin, le Comité technique s'adjoindra des personnes ressources dans le domaine des littératures de l'Imaginaire et des créations afférentes.

Le Comité technique assiste et prépare les réunions du Comité de pilotage.

Article 5 –: Obligations de la Communauté

La CPA assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations jeunesses :*
 - *Les animations jeunesse par les auteurs et l'illustrateur intervenant dans les classes à Lambesc.*
 - *Les frais et défraiements des auteurs jeunesse et de l'illustrateur intervenant dans les classes à Lambesc, hors hébergement.*

- *Pour la communication*
la conception et la fabrication des outils de cette communication : visuel sur le thème : Autres Mondes ; affiches ; flyers ; marque-pages
Information des journaux, des radios de proximité, des média spécialisés en particulier sur internet.

Dont la création de l'affiche officielle du festival et du salon, cette année par Fabien FERNANDEZ.

Article 6 –: Obligations de la Commune de LAMBESC

La Commune de LAMBESC assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *La responsabilité de la logistique de toute la manifestation pour toutes les actions se déroulant sur son territoire et sous sa responsabilité, y compris dans les déplacements requis par l'organisation à l'extérieur du territoire communal.*
- *Pour les animations :*
 - *L'hébergement et la restauration des auteurs et illustrateurs intervenant dans les classes ou à la médiathèque de Lambesc du mercredi 16 au dimanche 20 octobre.*
 - *Les frais, défraitements, hébergement et restauration ainsi que émoluments des auteurs « adulte » présents sur le salon entre le vendredi 18 et le dimanche 20 octobre.*
 - *Les frais inhérents aux animations « jeux de rôle ».*
- *Pour les animations jeunesses :*
 - *L'achat des livres pour les élèves de LAMBESC participant à l'action.*
- *Pour la communication de l'événement :*
Mettre en œuvre sur son territoire, en coordination avec le Chargé de Mission Lecture Publique et en s'appuyant sur les supports déjà créés, toute la communication nécessaire ou favorable à l'événement sur son territoire.

Par ailleurs, et si nécessaire, la Commune de LAMBESC pourra faire sa propre affaire du partenariat avec la Librairie de Provence.

Article 7 – Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel et les obligations financières de chacune des parties figurent en annexe de la présente convention

Article 8 – Evaluation

A l'issue de la manifestation, le Comité technique se réunira pour procéder à l'évaluation des opérations au regard des objectifs attendus.

Le Comité technique communiquera au Comité de suivi le bilan du Festival et formulera des propositions pour son édition 2014.

Article 9– Sécurité et Assurances Responsabilité

Pour l'ensemble des opérations se déroulant sur son territoire, la Commune de LAMBESC s'engage à respecter l'ensemble des mesures de prévention pour le bon déroulement de la manifestation et à souscrire toutes les assurances nécessaires. Chacune des parties est responsable des opérations et des contrats relatifs aux projets dont elle a la charge et des litiges éventuels qui peuvent intervenir sur ces opérations.

Article 10– Clause résolutoire

Dans l'hypothèse de résiliation de la présente convention du fait d'un évènement de force majeure, les parties ne sont plus tenues d'exécuter leurs obligations sans qu'aucuns dommages et intérêts ne puissent être réclamés. Les charges exposées au jour de l'annulation seront réparties selon les clés de répartition exposées en annexe.

Article 11–: Attribution juridictionnelle

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties conviennent qu'elles ne saisiront le Tribunal Administratif de Marseille qu'après avoir épuisé toute voie de conciliation.

Article 12–: Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Fait à Aix en Provence le 27 juin 2013 en 2 exemplaires originaux

Pour **La ville de Lambesc**
Le maire

Monsieur Jacques Bucki

Pour la **CPA**
Le président

Madame Maryse Joissains Masini

Application de la
délibération n°
Bureau du

Annexe : Budget prévisionnel pour l'édition 2013

| |
|--|
| Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix |
| Budget prévisionnel CPA/ LAMBESC/LES PENNES-MIRABEAU/ La ROQUE d'ANTHERON/ROGNES/ |

PARTICIPATION CPA

- les animations jeunesse sur les Communes de LAMBESC, ROGNES, la ROQUE d'ANTHERON et les PENNES MIRABEAU

animations jeunesse par les 5 auteurs

| | |
|-----------------------|-------------|
| Sylvie Molinari | 1 221 € TTC |
| Bruno de Saint-Chamat | 1 221 € TTC |
| JeanLuc Marcastel | 814€ TTC |
| Fabien Fernandez | 1 221 € TTC |
| Laurent André | 1 221 € TTC |

soit 5 698 € TTC

frais et défraiements des 5 auteurs jeunesse

soit 800 € TTC

Les ateliers d'écriture à la médiathèque de Lambesc

soit 1 500 € TTC

Soit 7 998 € TTC

- Les prestations d'auteurs sur le Salon de Lambesc

| | |
|---|------------|
| Ateliers d'illustration de G. Francescano | 1 500 €TTC |
| Stéphane Manfredo | 406 €TTC |
| Charlotte Bousquet | 556 €TTC |
| Auteurs Netscripteurs | 426 €TTC |
| Auteurs Sombres Rets | 882 €TTC |
| Auteur Actu SF Karim Berrouka | 556 €TTC |

Soit 4 326 € TTC

- la communication de toute l'opération sur les Communes de LAMBESC, la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et les PENNES-MIRABEAU

| | |
|--|-------------|
| Création de l'affiche par Fabien Fernandez | 1 500 € TTC |
| Impression des supports | 2 000 € TTC |

soit 3 500 € TTC

Hors coût de réalisation en interne des supports et de leur distribution.

Total :

15 824 € TTC

PARTICIPATION LAMBESC

| | |
|---|---------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| Achat des livres pour les élèves de LAMBESC | soit 3 200 € TTC |
| • Les animations du salon : | |
| Frais et défraiements des auteurs adulte | soit 2 666 € TTC |
| Y compris hébergements et frais de bouche | soit 2 684 € TTC |
| Spectacles musicaux | soit 8 000 € TTC |
| Animations jeux de rôles | soit 407 € TTC |
| Total : | 16 957 € TTC |

PARTICIPATION des PENNES-MIRABEAU

Les actions sont organisées conjointement par la Médiathèque municipale et « l'Association des Amis des Arts » qui a reçu une aide municipale.

Subvention municipale spécifique sur ces actions : soit 1 900 € TTC

Prévisions en recettes propres sur le dîner-spectacle : 2 000 € TTC

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| achat des livres pour les | soit 527 € TTC |
| • les animations du Festival : | |
| Frais hébergement et repas auteur | soit 373 € TTC |
| Spectacle Murder Party | soit 3 000 € TTC |
| Repas Murder Party | soit 2 000 € TTC |
| Total | 5 900 € TTC |

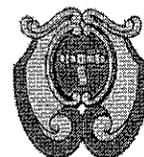
PARTICIPATION LA ROQUE D'ANTHERON

| | |
|--|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Débat convivial à la médiathèque | soit 150 € TTC |
| Total : | 1 350 € TTC |

PARTICIPATION ROGNES

| | |
|---|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Lecture musicale tout public : lecteurs et pianiste | soit 700 € TTC |
| Total : | 1 900 € TTC |

*coûts estimés au 17 avril mai 2013 pouvant varier et ne tenant pas compte des frais annexes tels que les frais de bouches (inauguration) et les taxes diverses (SACEM).



Commune de Rognes

**Convention de partenariat pour le
5 ° Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix
« Autres Mondes » 2013**

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse Joissains Masini, son Président, dûment habilité aux fins présentes par une délibération du Bureau Communautaire du 27 juin 2013

D'une part,

Et

La Commune de ROGNES

représentée par son Maire, Monsieur Jacky PIN, dûment habilité à signer la présente Convention par délibération du Conseil municipal

D'autre part.

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la Lecture Publique, la Communauté du Pays d'Aix a développé plusieurs actions de « LECTURE/RENCONTRE » avec notamment « Commun'Auteurs » et « Une semaine avec... », opérations qui concernent une vingtaine de médiathèques municipales du Pays d'Aix depuis 2006.

Par la mission « Lecture Publique », la CPA co-organise également des rencontres littéraires à vocation communautaire, comme la « Journée du livre de Préhistoire » à SIMIANE qui retentit sur les communes voisines.

Fort de ces expériences la Communauté du Pays d'Aix a souhaité mettre en œuvre avec plusieurs communes, un Salon qui attire non seulement le jeune public mais également le plus grand nombre de lecteurs possible.

Sur la base de ces expériences, depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix a mis en œuvre avec les communes de Lambesc et de Rognes, le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui attire non seulement le jeune public mais également un grand nombre de lecteurs adultes.

Comme depuis 2010, la médiathèque des Pennes-Mirabeau a souhaité s'associer à l'édition 2013.

Sur cette cinquième édition, et suivant une volonté exprimée depuis plusieurs mois déjà, la commune de la Roque d'Anthéron rejoint le dispositif, en particulier au niveau des rencontres réservées aux scolaires.

*Cette cinquième édition se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013.***

Ce Festival est construit sur plusieurs temps forts :

- Les animations scolaires et adultes dans les médiathèques des communes de Lambesc, les Pennes-Mirabeau, La Roque d'Anthéron et Rognes, entre le mardi 15 et le vendredi 18 octobre 2013 ; Autour du livre et plus largement des créations inspirées des littératures de l'Imaginaire.
- Avec en amont, un atelier d'écriture de six séances, animé à la médiathèque de Lambesc par Stéphane Manfredo, spécialiste des Littératures de Genre et formateur professionnel (de Février à octobre 2013)
- Le Salon à Lambesc, les samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013.
- Des événements musicaux, théâtraux et littéraires sur les 4 communes.

Le Salon sera officiellement inauguré à Lambesc le samedi 19 octobre 2013 à 12h00.

Tant pour la jeunesse que pour les autres publics, les auteurs invités ont été choisis par les bibliothécaires des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES, en liaison avec la mission Lecture publique de la Direction de la Culture de la C.P.A.

Ainsi, **pour la jeunesse comme pour le public adulte**, Fabien Fernandez, Gilles Francescano, Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat, et Laurent André dit Laurand sont invités pour rencontrer les classes et les lecteurs sur les communes en amont du salon.

Pour les adultes, d'autres auteurs sont attendus en plus de ceux mentionnés ci-dessus sur le salon : Karin Berrouka, Charlotte Bousquet, Christophe Desmartis, Laurent Gidon, Jérôme Vincent

En BD : French geek movement

Sombres Rets

Ainsi que les éditeurs : Actu SF, Netscripteurs, Sombres Rets

Certains invités sont encore sous réserve et d'autres peuvent encore venir les rejoindre en fonction de la pertinence de leur invitation.

Enfin, la Librairie de Provence à Aix-en-Provence, partenaire du festival, invite à ses frais un auteur de BD sur le salon.

Le programme prévisionnel est annexé à la présente.

Article 1– Objet de la convention

*La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de partenariat avec la ville de Rognes du « **Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix** » qui se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013** sur le territoire des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, ROGNES et de la ROQUE D'ANTHERON..*

Une convention est conclue également entre la Communauté et les Communes de Lambesc, la Roque d'Anthéron et des Pennes Mirabeau.

Article 2 – Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2013.

Elle prendra effet, après son approbation par les instances délibérantes de chacune des collectivités, dès sa signature et sa notification.

Article 3 – Comité de pilotage

Il est constitué un comité de pilotage, présidé par Le Vice-président délégué à la Politique et Equipements Culturels de la Communauté et composé des maires et élus désignés des Communes de Lambesc et de Rognes.

Ce Comité de pilotage sera appelé à valider l'ensemble du dispositif préparé par les membres du Comité technique.

Article 4 – Comité technique

Le Comité technique est composé du chargé de mission Lecture Publique de la CPA, des responsables des services Culture des Communes de LAMBESC et de ROGNES, des bibliothécaires de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU et de ROGNES, des responsables des rayons Science-Fiction / Imaginaire, Jeunesse et de l'Organisation des Salons de la Librairie de Provence à Aix-en-Provence.

Autant que de besoin, le Comité technique s'adjoindra des personnes ressources dans le domaine des littératures de l'Imaginaire et des créations afférentes.

Le Comité technique assiste et prépare les réunions du Comité de pilotage.

Article 5 –: Obligations de la Communauté

La CPA assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations jeunesses :*
 - *Les frais et défraiements de l'auteur jeunesse intervenant dans les classes de Rognes.*

- *Pour la communication*
la conception et la fabrication des outils de cette communication : visuel sur le thème : Autres Mondes ; affiches ; Flyers ; Information des journaux, des radios de proximité, des média spécialisés en particulier sur internet.
Dont la création de l'affiche officielle du festival et du salon, cette année par Fabien FERNANDEZ ..

Article 6 –: Obligations de la Commune de ROGNES

La Commune de ROGNES assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations jeunessees :*
L'achat des livres pour les élèves de ROGNES participant à l'action.
- *Pour la communication de l'événement :*
La soirée lecture concert
- *Pour la communication de l'événement :*
Mettre en œuvre sur son territoire, en coordination avec la chargé de Mission Lecture Publique et en s'appuyant sur les supports déjà créés, toute la communication nécessaire ou favorable à l'événement sur son territoire.

Article 7 – Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel et les obligations financières de chacune des parties figurent en annexe de la présente convention

Article 8 – Evaluation

A l'issue de la manifestation, le Comité technique se réunira pour procéder à l'évaluation des opérations au regard des objectifs attendus.

Le Comité technique communiquera au Comité de suivi le bilan du Festival et formulera des propositions pour son édition 2014.

Article 9– Sécurité et Assurances Responsabilité

Pour l'ensemble des opérations se déroulant sur son territoire, la Commune de Rognes s'engage à respecter l'ensemble des mesures de prévention pour le bon déroulement de la manifestation et à souscrire toutes les assurances nécessaires.

Chacune des parties est responsable des opérations et des contrats relatifs aux projets dont elle a la charge et des litiges éventuels qui peuvent intervenir sur ces opérations.

Article 10– Clause résolutoire

Dans l'hypothèse de résiliation de la présente convention du fait d'un évènement de force majeure, les parties ne sont plus tenues d'exécuter leurs obligations sans qu'aucuns dommages et intérêts ne puissent être réclamés Les charges exposées au jour de l'annulation seront réparties selon les clés de répartition exposées en annexe.

Article 11–: Attribution juridictionnelle

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties conviennent qu'elles ne saisiront le Tribunal d'Aix-en-Provence qu'après avoir épuisé toute voie de conciliation.

Article 12–: Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Fait à Aix en Provence le 6 juin 2013 en 2 exemplaires originaux

**Pour la CPA
Le Président**

**Pour la Ville de ROGNES
Le Maire**

Madame Maryse Joissains Masini

Monsieur Jacky Pin

Application de la
délibération n°
Bureau du

Président

Maire

Annexe : Budget prévisionnel pour l'édition 2013

| |
|--|
| Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix |
| Budget prévisionnel CPA/ LAMBESC/LES PENNES-MIRABEAU/ La ROQUE d'ANTHERON/ROGNES/ |

PARTICIPATION CPA

- les animations jeunesse sur les Communes de LAMBESC, ROGNES, la ROQUE d'ANTHERON et les PENNES MIRABEAU

animations jeunesse par les 5 auteurs

| | |
|-----------------------|-------------|
| Sylvie Molinari | 1 221 € TTC |
| Bruno de Saint-Chamat | 1 221 € TTC |
| JeanLuc Marcastel | 814€ TTC |
| Fabien Fernandez | 1 221 € TTC |
| Laurent André | 1 221 € TTC |

soit 5 698 € TTC

frais et défraiements des 5 auteurs jeunesse

soit 800 € TTC

Les ateliers d'écriture à la médiathèque de Lambesc

soit 1 500 € TTC

Soit 7 998 € TTC

- *Les prestations d'auteurs sur le Salon de Lambesc*

| | |
|---|------------|
| Ateliers d'illustration de G. Francescano | 1 500 €TTC |
| Stéphane Manfredo | 406 €TTC |
| Charlotte Bousquet | 556 €TTC |
| Auteurs Netscripteurs | 426 €TTC |
| Auteurs Sombres Rets | 882 €TTC |
| Auteur Actu SF Karim Berrouka | 556 €TTC |

Soit 4 326 € TTC

- la communication de toute l'opération sur les Communes de LAMBESC, la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et les PENNES-MIRABEAU

| | |
|--|-------------|
| Création de l'affiche par Fabien Fernandez | 1 500 € TTC |
| Impression des supports | 2 000 € TTC |

soit 3 500 € TTC

Hors coût de réalisation en interne des supports et de leur distribution.

Total :

15 824 € TTC

PARTICIPATION LAMBESC

| | |
|---|------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| Achat des livres pour les élèves de LAMBESC | soit 3 200 € TTC |
| • Les animations du salon : | |
| Frais et défraiements des auteurs adulte | soit 2 666 € TTC |
| Y compris hébergements et frais de bouche | soit 2 684 € TTC |
| Spectacles musicaux | soit 8 000 € TTC |
| Animations jeux de rôles | soit 407 € TTC |
| Total : | 16 957TTC |

PARTICIPATION des PENNES-MIRABEAU

Les actions sont organisées conjointement par la Médiathèque municipale et « l'Association des Amis des Arts » qui a reçu une aide municipale.

Subvention municipale spécifique sur ces actions : soit 1 900 € TTC

Prévisions en recettes propres sur le dîner-spectacle : 2 000 € TTC

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Pour les animations jeunesses : | |
| achat des livres pour les | soit 527 € TTC |
| • les animations du Festival : | |
| Frais hébergement et repas auteur | soit 373 € TTC |
| Spectacle Murder Party | soit 3 000 € TTC |
| Repas Murder Party | soit 2 000 € TTC |
| Total | 5 900 € TTC |

PARTICIPATION LA ROQUE D'ANTHERON

| | |
|--|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Débat convivial à la médiathèque | soit 150 € TTC |
| Total : | 1 350 € TTC |

PARTICIPATION ROGNES

| | |
|---|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Lecture musicale tout public : lecteurs et pianiste | soit 700 € TTC |
| Total : | 1 900 € TTC |

*coûts estimés au 17 avril mai 2013 pouvant varier et ne tenant pas compte des frais annexes tels que les frais de bouches (inauguration) et les taxes diverses (SACEM).

**Convention de partenariat pour le
5° Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix
« Autres Mondes » 2013**

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse Joissains Masini, son Président, dûment habilité aux fins présentes par une délibération du Bureau Communautaire du 27 juin 2013

D'une part,

Et

La Commune des PENNES-MIRABEAU

représentée par son Maire, Monsieur Michel AMIEL, dûment habilité à signer la présente Convention par délibération du Conseil municipal

D'autre part.

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la Lecture Publique, la Communauté du Pays d'Aix a développé plusieurs actions de « LECTURE/RENCONTRE » avec notamment « Commun'Auteurs » et « Une semaine avec... », opérations qui concernent une vingtaine de médiathèques municipales du Pays d'Aix depuis 2006.

Par la mission « Lecture Publique », la CPA co-organise également des rencontres littéraires à vocation communautaire, comme la « Journée du livre de Préhistoire » à SIMIANE qui retentit sur les communes voisines.

Forte de ces expériences la Communauté du Pays d'Aix a souhaité mettre en œuvre avec plusieurs communes, un Salon qui attire non seulement le jeune public mais également le plus grand nombre de lecteurs possible.

Sur la base de ces expériences, depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix a mis en œuvre avec les communes de Lambesc et de Rognes, le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui attire non seulement le jeune public mais également un grand nombre de lecteurs adultes.

Comme depuis 2010, la médiathèque des Pennes-Mirabeau a souhaité s'associer à l'édition 2013.

Sur cette cinquième édition, et suivant une volonté exprimée depuis plusieurs mois déjà, la commune de la Roque d'Anthéron rejoint le dispositif, en particulier au niveau des rencontres réservées aux scolaires.

*Cette cinquième édition se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013.***

Ce Festival est construit sur plusieurs temps forts :

- Les animations scolaires et adultes dans les médiathèques des communes de Lambesc, les Pennes-Mirabeau, La Roque d'Anthéron et Rognes, entre le mardi 15 et le vendredi 18 octobre 2013 ; Autour du livre et plus largement des créativités inspirées des littératures de l'Imaginaire.
- Avec en amont, un atelier d'écriture de six séances, animé à la médiathèque de Lambesc par Stéphane Manfredo, spécialiste des Littératures de Genre et formateur professionnel (de Février à octobre 2013)
- Le Salon à Lambesc, les samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013.
- Des événements musicaux, théâtraux et littéraires sur les 4 communes.

Le Salon sera officiellement inauguré à Lambesc le samedi 19 octobre 2013 à 12h00.

Tant pour la jeunesse que pour les autres publics, les auteurs invités ont été choisis par les bibliothécaires des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES, en liaison avec la mission Lecture publique de la Direction de la Culture de la C.P.A.

Ainsi, **pour la jeunesse comme pour le public adulte**, Fabien Fernandez, Gilles Francescano, Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat, et Laurent André dit Laurand sont invités pour rencontrer les classes et les lecteurs sur les communes en amont du salon.

Pour les adultes, d'autres auteurs sont attendus en plus de ceux mentionnés ci-dessus sur le salon : Karin Berrouka, Charlotte Bousquet, Christophe Desmartis, Laurent Gidon, Jérôme Vincent

En BD : French geek movement

Sombres Rets

Ainsi que les éditeurs : Actu SF, Netscripteurs, Sombres Rets

Certains invités sont encore sous réserve et d'autres peuvent encore venir les rejoindre en fonction de la pertinence de leur invitation.

Enfin, la Librairie de Provence à Aix-en-Provence, partenaire du festival, invite à ses frais un auteur de BD sur le salon.

Le programme prévisionnel est annexé à la présente.

Article 1– Objet de la convention

*La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de partenariat avec la ville de Lambesc du « **Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix** » qui se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013** sur le territoire des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES.*

Une convention est conclue également entre la Communauté et les Communes de la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et de LAMBESC.

Article 2 – Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2013.

Elle prendra effet, après son approbation par les instances délibérantes de chacune des collectivités, dès sa signature et sa notification.

Article 3 – Comité de pilotage

Il est constitué un comité de pilotage, présidé par Le Vice-président délégué à la Politique et Equipements Culturels de la Communauté et composé des maires et élus désignés des Communes de Lambesc et de Rognes.

Ce Comité de pilotage sera appelé à valider l'ensemble du dispositif préparé par les membres du Comité technique.

Article 4 – Comité technique

Le Comité technique est composé du chargé de mission Lecture Publique de la CPA, des responsables des services Culture des Communes de LAMBESC et de ROGNES, des bibliothécaires de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU et de ROGNES, des responsables des rayons Science-Fiction / Imaginaire, Jeunesse et de l'Organisation des Salons de la Librairie de Provence à Aix-en-Provence.

Autant que de besoin, le Comité technique s'adjoindra des personnes ressources dans le domaine des littératures de l'Imaginaire et des créations afférentes.

Le Comité technique assiste et prépare les réunions du Comité de pilotage.

Article 5 – Obligations de la Communauté

La CPA assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations littéraires sur le territoire de la commune :*
 - *Les frais de déplacements et défraiements de l'auteur intervenant dans les animations mises en place par la médiathèque, hors hébergement.*

- *Pour la communication*
la conception et la fabrication des outils de cette communication : visuel sur le thème : Autres Mondes ; affiches ; Flyers ; Information des journaux, des radios de proximité, des média spécialisés en particulier sur internet.
Dont la création de l'affiche officielle du festival et du salon, cette année par Fabien FERNANDEZ.

Article 6 –: Obligations de la Commune des Pennes Mirabeau

La Commune des Pennes-Mirabeau assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants en partenariat avec « l'Association des Amis des Arts » :

- *La responsabilité de la logistique de toute la manifestation pour toutes les actions se déroulant sur son territoire et sous sa responsabilité, y compris dans les déplacements requis par l'organisation à l'extérieur du territoire communal.*
- *Pour les animations :*
 - *L'hébergement et la restauration de l'auteur intervenant du mercredi 16 au vendredi 18 octobre.*
- *Pour la communication de l'événement :*
Mettre en œuvre sur son territoire, en coordination avec le Chargé de Mission Lecture Publique et en s'appuyant sur les supports déjà créés, toute la communication nécessaire ou favorable à l'événement sur son territoire.

Article 7 – Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel et les obligations financières de chacune des parties figurent en annexe de la présente convention

Article 8 – Evaluation

A l'issue de la manifestation, le Comité technique se réunira pour procéder à l'évaluation des opérations au regard des objectifs attendus.

Le Comité technique communiquera au Comité de suivi le bilan du Festival et formulera des propositions pour son édition 2014.

Article 9– Sécurité et Assurances Responsabilité

Pour l'ensemble des opérations se déroulant sur son territoire, la Commune des Pennes-Mirabeau s'engage à respecter l'ensemble des mesures de prévention pour le bon déroulement de la manifestation et à souscrire toutes les assurances nécessaires.

Chacune des parties est responsable des opérations et des contrats relatifs aux projets dont elle a la charge et des litiges éventuels qui peuvent intervenir sur ces opérations.

Article 10– Clause résolutoire

Dans l'hypothèse de résiliation de la présente convention du fait d'un évènement de force majeure, les parties ne sont plus tenues d'exécuter leurs obligations sans qu'aucuns dommages et intérêts ne puissent être réclamés Les charges exposées au jour de l'annulation seront réparties selon les clés de répartition exposées en annexe.

Article 11–: Attribution juridictionnelle

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties conviennent qu'elles ne saisiront le Tribunal d'Aix-en-Provence qu'après avoir épuisé toute voie de conciliation.

Article 12–: Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Fait à Aix en Provence le 6 juin 2013 en 2 exemplaires originaux

**Pour la CPA
Le Président**

**Pour la Ville des Pennes-Mirabeau
Le Maire**

Madame Maryse Joissains Masini

Monsieur Michel Amiel

Application de la
délibération n°
Bureau du

Annexe : Budget prévisionnel pour l'édition 2013

| |
|--|
| Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix |
| Budget prévisionnel CPA/ LAMBESC/LES PENNES-MIRABEAU/ La ROQUE d'ANTHERON/ROGNES/ |

PARTICIPATION CPA

- les animations jeunesse sur les Communes de LAMBESC, ROGNES, la ROQUE d'ANTHERON et les PENNES MIRABEAU

animations jeunesse par les 5 auteurs

| | |
|------------------------------|--------------------|
| <i>Sylvie Molinari</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>Bruno de Saint-Chamat</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>JeanLuc Marcastel</i> | <i>814€ TTC</i> |
| <i>Fabien Fernandez</i> | <i>1 221 € TTC</i> |
| <i>Laurent André</i> | <i>1 221 € TTC</i> |

soit 5 698 € TTC

frais et défraiements des 5 auteurs jeunesse

soit 800 € TTC

Les ateliers d'écriture à la médiathèque de Lambesc

soit 1 500 € TTC

Soit 7 998 € TTC

- Les prestations d'auteurs sur le Salon de Lambesc

| | |
|--|-------------------|
| <i>Ateliers d'illustration de G. Francescano</i> | <i>1 500 €TTC</i> |
| <i>Stéphane Manfredo</i> | <i>406 €TTC</i> |
| <i>Charlotte Bousquet</i> | <i>556 €TTC</i> |
| <i>Auteurs Netscripteurs</i> | <i>426 €TTC</i> |
| <i>Auteurs Sombres Rets</i> | <i>882 €TTC</i> |
| <i>Auteur Actu SF Karim Berrouka</i> | <i>556 €TTC</i> |

Soit 4 326 € TTC

- la communication de toute l'opération sur les Communes de LAMBESC, la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et les PENNES-MIRABEAU

| | |
|---|--------------------|
| <i>Création de l'affiche par Fabien Fernandez</i> | <i>1 500 € TTC</i> |
| <i>Impression des supports</i> | <i>2 000 € TTC</i> |

soit 3 500 € TTC

Hors coût de réalisation en interne des supports et de leur distribution.

Total :

15 824 € TTC

PARTICIPATION LAMBESC

| | |
|---|-------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| Achat des livres pour les élèves de LAMBESC | soit 3 200 € TTC |
| • Les animations du salon : | |
| Frais et défraiements des auteurs adulte | soit 2 666 € TTC |
| Y compris hébergements et frais de bouche | soit 2 684 € TTC |
| Spectacles musicaux | soit 8 000 € TTC |
| Animations jeux de rôles | soit 407 € TTC |
| Total : | 16 957 TTC |

PARTICIPATION des PENNES-MIRABEAU

Les actions sont organisées conjointement par la Médiathèque municipale et « l'Association des Amis des Arts » qui a reçu une aide municipale.

Subvention municipale spécifique sur ces actions : soit 1 900 € TTC

Prévisions en recettes propres sur le dîner-spectacle : 2 000 € TTC

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| achat des livres pour les | soit 527 € TTC |
| • les animations du Festival : | |
| Frais hébergement et repas auteur | soit 373 € TTC |
| Spectacle Murder Party | soit 3 000 € TTC |
| Repas Murder Party | soit 2 000 € TTC |
| Total | 5 900 € TTC |

PARTICIPATION LA ROQUE D'ANTHERON

| | |
|--|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Débat convivial à la médiathèque | soit 150 € TTC |
| Total : | 1 350 € TTC |

PARTICIPATION ROGNES

| | |
|---|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Lecture musicale tout public : lecteurs et pianiste | soit 700 € TTC |
| Total : | 1 900 € TTC |

*coûts estimés au 17 avril mai 2013 pouvant varier et ne tenant pas compte des frais annexes tels que les frais de bouches (inauguration) et les taxes diverses (SACEM).

**Convention de partenariat pour le
Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix
« Autres Mondes » 2012**

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse Joissains Masini, son Président, dûment habilité aux fins présentes par une délibération du Bureau Communautaire du 27 juin 2013

D'une part,

Et

La Commune de la Roque d'Anthéron

représentée par son Maire, M. Robert VILLEVIEILLE dûment habilité à signer la présente Convention par délibération du Conseil municipal

D'autre part.

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle en faveur de la Lecture Publique, la Communauté du Pays d'Aix a développé plusieurs actions de « LECTURE/RENCONTRE » avec notamment « Commun'Auteurs » et « Une semaine avec... », opérations qui concernent une vingtaine de médiathèques municipales du Pays d'Aix depuis 2006.

Par la mission « Lecture Publique », la CPA co-organise également des rencontres littéraires à vocation communautaire, comme la « Journée du livre de Préhistoire » à SIMIANE qui retentit sur les communes voisines.

Fort de ces expériences la Communauté du Pays d'Aix a souhaité mettre en œuvre avec plusieurs communes, un Salon qui attire non seulement le jeune public mais également le plus grand nombre de lecteurs possible.

Sur la base de ces expériences, depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix a mis en œuvre avec les communes de Lambesc et de Rognes, le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, « Autres Mondes », qui attire non seulement le jeune public mais également un grand nombre de lecteurs adultes.

Comme depuis 2010, la médiathèque des Pennes-Mirabeau a souhaité s'associer à l'édition 2013.

Sur cette cinquième édition, et suivant une volonté exprimée depuis plusieurs mois déjà, la commune de la Roque d'Anthéron rejoint le dispositif, en particulier au niveau des rencontres réservées aux scolaires.

*Cette cinquième édition se déroulera du **mardi 15 au dimanche 20 octobre 2013.***

Ce Festival est construit sur plusieurs temps forts :

- Les animations scolaires et adultes dans les médiathèques des communes de Lambesc, les Pennes-Mirabeau, La Roque d'Anthéron et Rognes, entre le mardi 15 et le vendredi 18 octobre 2013 ; Autour du livre et plus largement des créativité inspirées des littératures de l'Imaginaire.
- Avec en amont, un atelier d'écriture de six séances, animé à la médiathèque de Lambesc par Stéphane Manfredo, spécialiste des Littératures de Genre et formateur professionnel (de Février à octobre 2013)
- Le Salon à Lambesc, les samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013.
- Des événements musicaux, théâtraux et littéraires sur les 4 communes.

Le Salon sera officiellement inauguré à Lambesc le samedi 19 octobre 2013 à 12h00.

Tant pour la jeunesse que pour les autres publics, les auteurs invités ont été choisis par les bibliothécaires des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES, en liaison avec la mission Lecture publique de la Direction de la Culture de la C.P.A.

Ainsi, **pour la jeunesse comme pour le public adulte**, Fabien Fernandez, Gilles Francescano, Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat, et Laurent André dit Laurand sont invités pour rencontrer les classes et les lecteurs sur les communes en amont du salon.

Pour les adultes, d'autres auteurs sont attendus en plus de ceux mentionnés ci-dessus sur le salon : Karin Berrouka, Charlotte Bousquet, Christophe Desmartis, Laurent Gidon, Jérôme Vincent

En BD : French geek movement

Sombres Rets

Ainsi que les éditeurs : Actu SF, Netscripteurs, Sombres Rets

Certains invités sont encore sous réserve et d'autres peuvent encore venir les rejoindre en fonction de la pertinence de leur invitation.

Enfin, la Librairie de Provence à Aix-en-Provence, partenaire du festival, invite à ses frais un auteur de BD sur le salon.

Le programme prévisionnel est annexé à la présente.

Article 1– Objet de la convention

*La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de partenariat avec la ville de Rognes du « **Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix** » qui se déroulera du **mardi 16 au dimanche 20 octobre 2013** sur le territoire des Communes de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU, de la ROQUE D'ANTHERON et de ROGNES.*

Une convention est conclue également entre la Communauté et les Communes de Lambesc, Rognes et des Pennes Mirabeau.

Article 2 – Durée et prise d'effet de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2013.

Elle prendra effet, après son approbation par les instances délibérantes de chacune des collectivités, dès sa signature et sa notification.

Article 3 – Comité de pilotage

Il est constitué un comité de pilotage, présidé par Le Vice-président délégué à la Politique et Equipements Culturels de la Communauté et composé des maires et élus désignés des Communes de Lambesc et de Rognes.

Ce Comité de pilotage sera appelé à valider l'ensemble du dispositif préparé par les membres du Comité technique.

Article 4 – Comité technique

Le Comité technique est composé du chargé de mission Lecture Publique de la CPA, des responsables des services Culture des Communes de LAMBESC et de ROGNES, des bibliothécaires de LAMBESC, des PENNES-MIRABEAU et de ROGNES, des responsables des rayons Science-Fiction / Imaginaire, Jeunesse et de l'Organisation des Salons de la Librairie de Provence à Aix-en-Provence.

Autant que de besoin, le Comité technique s'adjoindra des personnes ressources dans le domaine des littératures de l'Imaginaire et des créations afférentes.

Le Comité technique assiste et prépare les réunions du Comité de pilotage.

Article 5 –: Obligations de la Communauté

La CPA assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations jeunesses :*
 - *Les frais et défraiements de l'auteur jeunesse intervenant dans les classes de Rognes.*

- *Pour la communication*
la conception et la fabrication des outils de cette communication : visuel sur le thème : Autres Mondes ; affiches ; Flyers ; Information des journaux, des radios de proximité, des média spécialisés en particulier sur internet.
Dont la création de l'affiche officielle du festival et du salon, cette année par Fabien FERNANDEZ ..

Article 6 –: Obligations de la Commune de ROGNES

La Commune de la ROQUE d'ANTHERON assurera la responsabilité et le financement des éléments suivants :

- *Pour les animations jeunesses :*
L'achat des livres pour les élèves participant à l'action.
- *Pour la communication de l'événement :*
La soirée lecture concert
- *Pour la communication de l'événement :*
Mettre en œuvre sur son territoire, en coordination avec la chargé de Mission Lecture Publique et en s'appuyant sur les supports déjà créés, toute la communication nécessaire ou favorable à l'événement sur son territoire.

Article 7 – Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel et les obligations financières de chacune des parties figurent en annexe de la présente convention

Article 8 – Evaluation

A l'issue de la manifestation, le Comité technique se réunira pour procéder à l'évaluation des opérations au regard des objectifs attendus.

Le Comité technique communiquera au Comité de suivi le bilan du Festival et formulera des propositions pour son édition 2014.

Article 9– Sécurité et Assurances Responsabilité

Pour l'ensemble des opérations se déroulant sur son territoire, la Commune de la Roque d'Anthéron s'engage à respecter l'ensemble des mesures de prévention pour le bon déroulement de la manifestation et à souscrire toutes les assurances nécessaires.

Chacune des parties est responsable des opérations et des contrats relatifs aux projets dont elle a la charge et des litiges éventuels qui peuvent intervenir sur ces opérations.

Article 10– Clause résolutoire

Dans l'hypothèse de résiliation de la présente convention du fait d'un évènement de force majeure, les parties ne sont plus tenues d'exécuter leurs obligations sans qu'aucuns dommages et intérêts ne puissent être réclamés Les charges exposées au jour de l'annulation seront réparties selon les clés de répartition exposées en annexe.

Article 11–: Attribution juridictionnelle

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties conviennent qu'elles ne saisiront le Tribunal d'Aix-en-Provence qu'après avoir épuisé toute voie de conciliation.

Article 12–: Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord par les deux parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Fait à Aix en Provence le 6 juin 2013 en 2 exemplaires originaux

**Pour la CPA
Le Président**

Madame Maryse Joissains Masini

Application de la
délibération n°
Bureau du

Président

**Pour la Ville de LA ROQUE
D'ANTHERON
Le Maire**

Monsieur Rober Villeveille

Maire

Annexe : Budget prévisionnel pour l'édition 2013

| |
|--|
| Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix |
| Budget prévisionnel CPA/ LAMBESC/LES PENNES-MIRABEAU/ La ROQUE d'ANTHERON/ROGNES/ |

PARTICIPATION CPA

- les animations jeunesse sur les Communes de LAMBESC, ROGNES, la ROQUE d'ANTHERON et les PENNES MIRABEAU

animations jeunesse par les 5 auteurs

| | |
|-----------------------|-------------|
| Sylvie Molinari | 1 221 € TTC |
| Bruno de Saint-Chamat | 1 221 € TTC |
| JeanLuc Marcastel | 814€ TTC |
| Fabien Fernandez | 1 221 € TTC |
| Laurent André | 1 221 € TTC |

soit 5 698 € TTC

frais et défraiements des 5 auteurs jeunesse

soit 800 € TTC

Les ateliers d'écriture à la médiathèque de Lambesc

soit 1 500 € TTC

Soit 7 998 € TTC

- Les prestations d'auteurs sur le Salon de Lambesc

| | |
|---|------------|
| Ateliers d'illustration de G. Francescano | 1 500 €TTC |
| Stéphane Manfredo | 406 €TTC |
| Charlotte Bousquet | 556 €TTC |
| Auteurs Netscripteurs | 426 €TTC |
| Auteurs Sombres Rets | 882 €TTC |
| Auteur Actu SF Karim Berrouka | 556 €TTC |

Soit 4 326 € TTC

- la communication de toute l'opération sur les Communes de LAMBESC, la ROQUE D'ANTHERON, ROGNES et les PENNES-MIRABEAU

| | |
|--|-------------|
| Création de l'affiche par Fabien Fernandez | 1 500 € TTC |
| Impression des supports | 2 000 € TTC |

soit 3 500 € TTC

Hors coût de réalisation en interne des supports et de leur distribution.

Total :

15 824 € TTC

PARTICIPATION LAMBESC

| | |
|---|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| Achat des livres pour les élèves de LAMBESC | soit 3 200 € TTC |
| • Les animations du salon : | |
| Frais et défraiements des auteurs adulte | soit 2 666 € TTC |
| Y compris hébergements et frais de bouche | soit 2 684 € TTC |
| Spectacles musicaux | soit 8 000 € TTC |
| Animations jeux de rôles | soit 407 € TTC |
| Total : | 16 957€ TTC |

PARTICIPATION des PENNES-MIRABEAU

Les actions sont organisées conjointement par la Médiathèque municipale et « l'Association des Amis des Arts » qui a reçu une aide municipale.

Subvention municipale spécifique sur ces actions : soit 1 900 € TTC

Prévisions en recettes propres sur le dîner-spectacle : 2 000 € TTC

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse : | |
| achat des livres pour les | soit 527 € TTC |
| • les animations du Festival : | |
| Frais hébergement et repas auteur | soit 373 € TTC |
| Spectacle Murder Party | soit 3 000 € TTC |
| Repas Murder Party | soit 2 000 € TTC |
| Total | 5 900 € TTC |

PARTICIPATION LA ROQUE D'ANTHERON

| | |
|--|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Débat convivial à la médiathèque | soit 150 € TTC |
| Total : | 1 350 € TTC |

PARTICIPATION ROGNES

| | |
|---|--------------------|
| • Pour les animations jeunesse et grand public : | |
| Achat des livres pour les élèves | soit 1 200 € TTC |
| Lecture musicale tout public : lecteurs et pianiste | soit 700 € TTC |
| Total : | 1 900 € TTC |

*coûts estimés au 17 avril mai 2013 pouvant varier et ne tenant pas compte des frais annexes tels que les frais de bouches (inauguration) et les taxes diverses (SACEM).

Programme prévisionnel à titre informatif
« Autres Mondes »
FESTIVAL DES LITTERATURES DE
L'IMAGINAIRE
5° édition
Du mardi 17 au dimanche 20 octobre 2013
Lambesc, les Pennes-Mirabeau, La Roque d'Anthéron, Rognes

Salon les 19 et 20 octobre à Lambesc
(Programme sous réserve, en cours de finalisation)

Les invités 2013 :

Auteurs et illustrateurs présents sur le salon : Karim Berrouka, Charlotte Bousquet, Barbara Canepa, Cyril Carau, Elie Darco, Christophe Desmartis, Fabien Fernandez, Gilles Francescano, Laurent Gidon, Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat, Jérôme Vincent

BD : French geek movement

Editeurs : Actu SF, Netscripteurs, Sombres Rets

Scolaires

Rencontres avec les auteurs : Jean-Luc Marcastel, Sylvie Molinari, Benoît de Saint-Chamat.

Rencontres avec les illustrateurs : Laurent André dit « Laurand », Fabien Fernandez, Gilles Francescano

« Du mardi 15 octobre au vendredi 18 octobre, dans les médiathèques de leur commune ou dans leurs établissements, les écoliers et collégiens de Lambesc, des Pennes-Mirabeau, de La Roque d'Anthéron et de Rognes rencontrent auteurs et illustrateurs pour des échanges privilégiés, préparés tout exprès pour eux et qui leurs sont réservés ».

Tous publics

Mardi 15 octobre

18h00 : La Roque d'Anthéron

Rencontre avec Sylvie Molinari

Autour de ses romans et des littératures de l'Imaginaire

Bibliothèque.

18h30 : Lambesc

(en attente de confirmation du Bois de l'Aune)

Le monde est rond

Compagnie z.a.b.r.a.k.a

Spectacle musical

Salle Sévigné / Brassens

En partenariat avec Le Bois de l'Aune, pôle artistique et culturel de la Communauté du Pays d'Aix

Tout public à partir de 9 ans

Selon *The world is Round* de Gertrude Stein

Réservation conseillée – 04 42 17 00 63

Jeudi 17 octobre

19h00 : *Les Pennes-Mirabeau*

Jean-Luc Marcastel

Lecture débat,

Salle de la Capelane

Vendredi 18 Octobre

17h15 : *Lambesc*

Contes de la lune bleue

Par Christèl Delpeyroux

Tout public à partir de 10 ans

Durée 1h10

Réservation conseillée 04 42 17 00 63

18h30 : *Rognes*

Lecture en musique de textes des littératures de l'Imaginaire, par Laurent Kiefer accompagné d'un musicien professionnel.

Bibliothèque

Samedi 19 octobre,

20 h 30 : *Les Pennes-Mirabeau*

salle Tino Rossi

Murder party :

« Il faut sauver le commercial Willing-Fox »

Par la compagnie Aurore de Nausicaa

scénario fantastico económico policier

Entrée : 20€

Sur réservation : 04 42 02 03 33 et 06 87 62 49 79

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

Lambesc :

5° édition du salon de l'Imaginaire « Autres Mondes »

De 10h à 18h salle des associations

Rencontres-dédicaces avec les auteurs, illustrateurs et éditeurs

Exposition de Fabien Fernandez

F. Fernandez est un illustrateur freelance spécialisé dans les littératures de genre et les albums jeunesse. Il travaille aussi en tant qu'auteur et créateur d'univers. Il est l'auteur de l'affiche du salon 2013.

Installation de Marie Thébault autour du Nouvel Ulysse

Salle des associations

En partenariat avec Voyons voir

Marie Thébault, plasticienne qui travaille avec la ville depuis 2012, nous propose une transformation de la salle en un espace intime à l'intérieur duquel le spectateur sera directement invité à pénétrer et où le dessin viendra rencontrer la surface et le volume.

Samedi 19 octobre

10h : ouverture du salon

12h : inauguration Salle des Associations

11h : déambulation : Papillons de nuit et Faune, par le Cirque Pouce : déambulation surnaturelle dans les rues de Lambesc. Déambulation tout public – Durée 45mn

14h30 : Présentation du travail de Fabien Fernandez

Salle des associations, Jérôme Vincent invitera l'illustrateur à revenir sur certaines de ses créations et à les décrypter.

15h30 : Le monde des naïades

départ devant la salle des associations, puis place Château Vilain.

Par le Cirque Pouce. Un faune vous conduira auprès des Naïades qui évolueront pour vous entre scène et structure aérienne. Spectacle tout public – Durée 45mn-

16h30 Interview de Karim Berrouka, Salle des Associations

par Jérôme Vincent de ActuSF. Auteur de nouvelles et de 3 romans fantastiques, Karim Berrouka nous propose un univers où l'humour, l'effroi et l'acérbe sont au service d'une écriture originale.

18h30 Apéro-lecture

Salle des Associations

L'atelier d'écriture mené par **Stéphane Manfredo**, directeur de publication aux éditions *L'Atalante*, vous livrera ses productions. Productions écrites qui auront été illustrées, en parallèle, par un atelier mené par **Gilles Francescano**, avec des collégiens.

Moment convivial d'échange, la lecture se fera autour d'un verre.

21h : Or flamme – Vortex, Cirque Pouce – Spectacles de rue

Place Château Vilain

Durée 1 h

Tout public

Or Flamme est un duo où dansent deux gardiens des secrets d'une tribu imaginaire. Une création chorégraphique autour de l'étincelle et de la maîtrise du feu. Un spectacle de jongle, pyrotechnie et danse du feu, où l'on retrouve toujours la douceur des créations du Cirque Pouce.

Vortex nous entraîne dans les légendes marines. Les Naïades sont des enfants de l'eau, créatures qui inspirent fascination, crainte et respect. Leur monde est celui du silence, de l'altitude, du mouvement et de l'apesanteur. Tantôt volant tantôt rampant, elles attirent les yeux des Hommes pour exercer sur eux un mystérieux envoûtement, un étrange rituel. De leur naissance à leur symbiose avec le monde, venez les découvrir, pour le plaisir des yeux, du cœur et de l'esprit.

Dimanche 20 octobre

10h : ouverture du salon

De 10h30 à 18h00 : L'Imaginographe Ornicarinck(s)

place des Etats Généraux

Une boîte mobile équipée des toutes dernières technologies de XXII siècle!

Les Ornicarinks proposent aux visiteurs du festival de se mettre en scène dans la rue face à l'Imaginographe selon un point de vue choisi au préalable et de s'intégrer dans un décor imaginaire.

Machine à photographier l'imaginaire, l'Imaginographe est une boîte roulante qui déambule dans les rues de la ville conduite par deux scientifiques de l'imaginaire.

Qui n'a jamais rêvé d'être photographié en train de tirer la queue d'un rhinocéros en pleine rue, faire l'équilibriste sur un lapin géant, ou encore se faire manger un bras par un requin blanc volant... ?

Avec l'Imaginographe tout cela est possible et vous allez en faire l'expérience !

Chacun repart avec sa création personnelle imprimée sur place dans la rue.

11h : Rencontre-Débat

Salle des Associations

Jérôme Vincent, éditions ActuSF, animera une rencontre d'auteurs présents durant le festival autour d'un sujet ayant trait aux littératures de l'imaginaire. Le public présent pourra ainsi échanger.

De 14h à 18h : Séances de Jeux de rôle

Bureau salle des Associations

Dès 12 ans

Défis fantastiques et Terra Incognita

Vous souhaitez vous initier aux jeux de rôle ou bien faire une partie avec d'autres amateurs ? Deux associations « rôlistes » locales vous y invitent.

Différents groupes de niveaux pourront être faits en fonction des aptitudes des joueurs inscrits aux séances.

Inscriptions le matin même auprès des organisateurs – 04 42 17 00 63

De 14h à 18h : Ateliers de création autour d'Ulysse

Dès 7 ans, deux ateliers en interaction.

Sous la tente devant la salle des Associations

L'association Ornicarinks invitera les enfants à créer des représentations du personnage d'Ulysse. Personnage de légende grec connu de tous, il sera au centre des réalisations plastiques des enfants. Atelier encadré par une plasticienne et un intervenant d'Ornicarink(s).

2013_B317

OBJET : Politique culturelle - Approbation des conventions de partenariat avec les communes de Lambesc, les Pennes Mirabeau, Rognes, la Roque d'Anthéron et « ActuSF » pour le Festival de l'imaginaire 2013, cinquième édition du 15 au 20 octobre 2013

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



- 3 JUL. 2013